

Kezako

Juin à Décembre 22

N° 2

LE BULLETIN SEMESTRIEL
DE SAINT-GENIÈS

DANS CE *Kezako*

Le mot du Maire - 8 mai 22

Les Réalisations

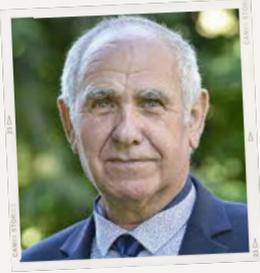
Le Budget

Les Projets

Saint-Geniès, souviens-toi

Agenda Estival

CHERS HABITANTS DE SAINT-GENIÈS



L'actualité riche de notre vie communale et la volonté d'informer au maximum nous permet de vous proposer deux KEZAKO par an.

Ce KEZAKO estival vous permettra de prendre connaissance d'un été festif qui s'annonce dense en événements et en émotions. Peut-être retrouverons-nous toutes les animations d'avant COVID ?

De plus, comme vous le savez, notre commune poursuit sur le chemin de l'avenir. C'est ainsi que le projet de **logements de la gare** avance pour le moment normalement.

Nous terminerons aussi en fin d'année l'**adressage** sur la commune.

Nous avons de plus, mis en place, trois journées de **formation aux premiers secours** avec plus d'une trentaine de personnes formées.

Si la situation sanitaire le permet, à la rentrée de septembre, nous mettrons en place le **Conseil Municipal JUNIOR**.

Je veux aussi remercier très sincèrement toutes les personnes de la commune qui se manifestent auprès des élus pour nous apporter tout **leur soutien** sous différentes formes.

Merci pour cet **engagement citoyen** qui nous permet davantage de solidarité et entraide entre nous tous qui sont les valeurs primordiales et essentielles de notre **VIVRE ENSEMBLE**.

Comme vous le voyez, l'équipe municipale est pleinement au travail, **à votre service**.

Nous vous souhaitons un bel été 2022.

COMMÉMORATION DU 8 MAI 2022

Cette année, cet évènement dédié au souvenir de notre Histoire, a réuni de nombreuses personnes.

Les élus de notre ancien canton, Maires d'**Archignac, Nadaillac, Saint-Crépin & Carluet, Salignac, Paulin** ont répondu présents.

Adrien Mazet et ses troupes, ainsi que leurs 4 véhicules, ont traversé le bourg, c'était une première !



La **Saint-Roch** a joué à domicile, plusieurs morceaux, dont la Marseillaise bien-sûr, mais aussi le Chant des Partisans.

Un public dense et l'activité de notre marché dominical ont complété le tout, ainsi que les élus du Conseil Municipal, venus prêter main forte au Maire, pour offrir quelques rafraîchissements à tous.

RÉALISATIONS 2022

FORMATION AUX PREMIERS SECOURS



C'est plus d'une trentaine de personnes qui ont été formées aux **gestes de Premiers Secours** depuis le début de l'année sur notre commune !

Le Commandant JL.Perusin, délégué à la Formation au Secourisme du grand public à l'UDSP24 a assuré avec brio ces sessions de formation, financées par la Commune.

"L'idée de ce projet, c'est d'enseigner ces compétences en premiers secours au plus grand nombre, notamment aux personnes recevant du public ou aux bénévoles d'associations. Sur un territoire rural comme le nôtre, il faut parfois attendre de longues minutes avant d'être secouru, et ces minutes, cruciales pour un problème cardiaque par exemple, peuvent vraiment contribuer à sauver la personne si les gestes sont débutés tôt !".

LES LOGEMENTS DE LA GARE

Les Travaux avancent comme convenu, les délais sont respectés et nous devrions pouvoir accueillir de nouveaux locataires dès ce début d'automne.



CIRCULATION HAUT DU BOURG



Pour cette saison 2022, une circulation avec priorité aux utilisateurs qui montent la rue est mise à l'essai, avec du mobilier amovible.

Le stationnement de voitures sur des places non matérialisées, est bien souvent la source des "ennuis", et contre ces incivilités, nous ne pouvons guère agir. Il s'agit donc d'améliorer la circulation sur ce tronçon en fonction des résultats constatés tout au long de la saison estivale 2022 !

ÉVOLUTION défavorable des dotations et de la fiscalité

La loi de finances pour 2020 prévoit la compensation intégrale, à partir de 2021, des effets, pour les communes, de la suppression de la taxe d'habitation sur les locaux à usage d'habitation principale par le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties.

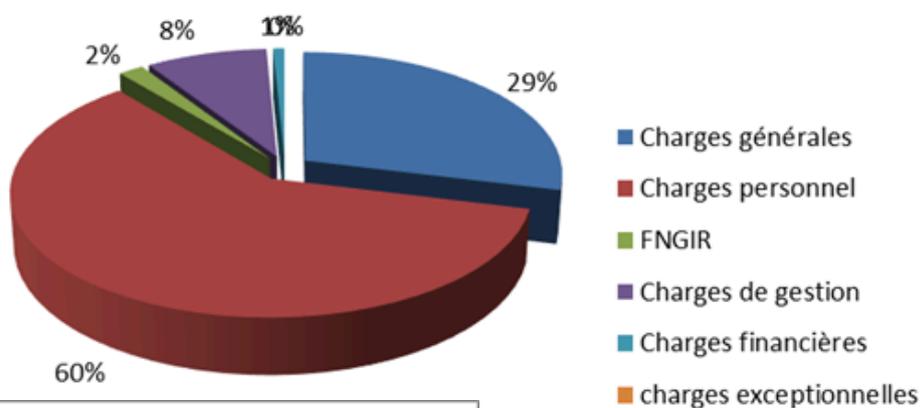
Cette compensation est garantie par le mécanisme dit du « coefficient correcteur ».

Ce mécanisme n'est pas favorable pour notre commune et le montant total de la fiscalité perçue est en net recul.

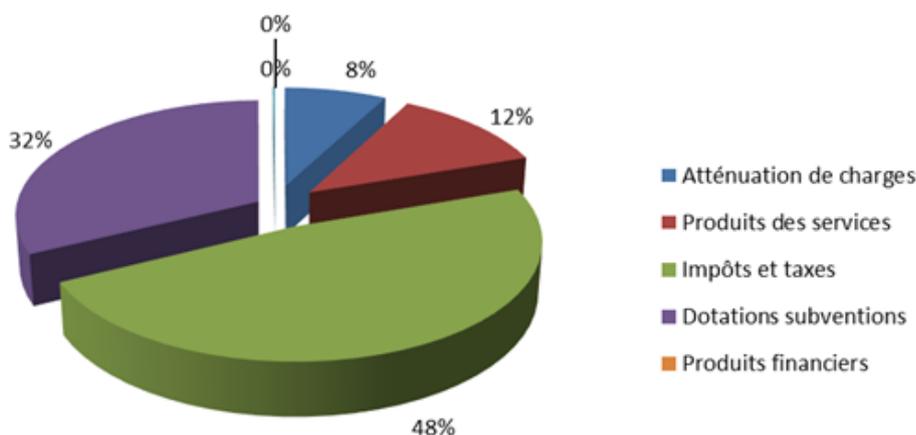
De plus, nous subissons depuis quelques années une baisse de la Dotation Forfaitaire de l'Etat.

Ces évolutions obligent la collectivité à revoir ses positions en terme de fiscalité et de dotation et à travailler sur ses bases fiscales (locaux vacants, catégorisation des maisons, terrain constructible, etc..) et sur le calcul des dotations (classement des voies communales, recensement des résidences secondaires..etc..), en collaboration avec la Direction départementale des Finances publiques, afin d'optimiser ses ressources sans trop grever ses contribuables.

Dépenses réelles 2021

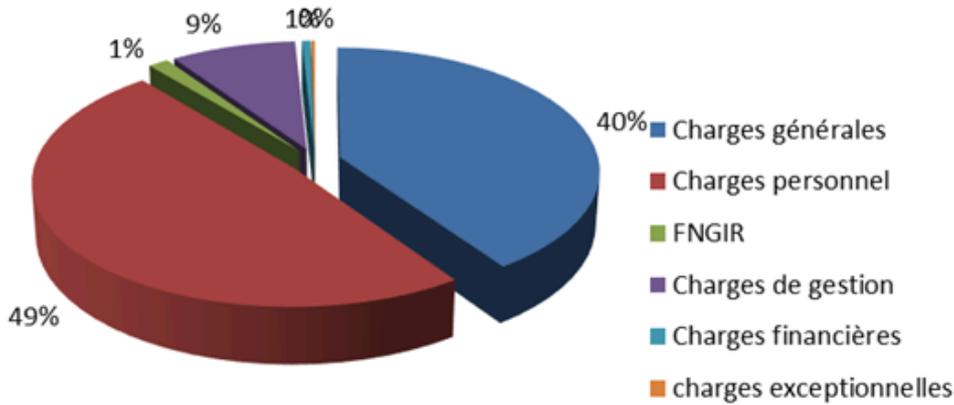


Recettes réelles 2021

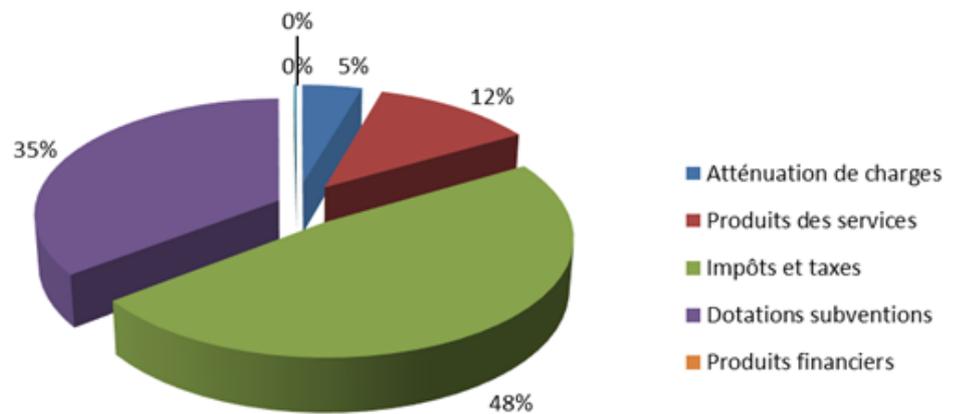


BUDGET 2022

Dépenses prévisionnelles 2022



Recettes prévisionnelles 2022



En Investissement : Les projets 2022



- Logements de la Gare (achat + travaux) : 885 044€ TTC subventionnés à 50% par l'Etat et le Conseil Départemental de la Dordogne
- Voirie 2022 : 65 000€ TTC
- Défense Incendie : Bâches / Bornes : 30 400€ TTC
- Adressage : Plaques de rue / Poteaux / Numéros : 20 000€ TTC

PROJETS 2022



ADRESSAGE

Les démarches pour finaliser l'adressage suivent leur cours normal, dans les délais annoncés.

Nous sommes en attente de réception des devis pour la fourniture des **plaques de rues et des numéros**, le choix sera fait rapidement !

La pose interviendra ensuite à l'**automne**.

Dans le bourg, les panneaux seront posés dans la mesure du possible sur les bâtiments après accord des propriétaires.

Dans le reste du village, les panneaux seront majoritairement posés sur poteaux.

Puis les **plaques de numéros** seront à retirer en mairie dès réception, une information vous sera communiquée en ce sens.

RESERVE COMMUNALE DE SECURITE CIVILE

Cette année, 2022, nous travaillons à notre "Réserve Communale de Sécurité Civile", autrement dit, un répertoire des personnes civiles qui peuvent aider, prêter main forte, en cas de tempête, évènement climatique exceptionnel, ou tout autre situation de crise.

Dans ces cas-là, c'est important de pouvoir être efficace, de savoir qui est volontaire, qui est doté d'un 4x4, de tronçonneuse, d'un groupe électrogène, etc...

Nous demandons donc aux volontaires, de remplir et retourner le formulaire glissé dans ce bulletin



Pour faire suite au sondage sur l'Éclairage Nocturne, où nous avons recueilli 86 réponses, 97.7% des sondés ont été favorables à l'extinction de l'éclairage la nuit.

Les horaires d'extinction retenus sont les suivants :

- Hiver (novembre à avril) : 23h à 6h
- Été (Mai à octobre) : 0h à 5h



Des anecdotes ?

Et bien, saviez-vous, que dans le temps, les gens les moins fortunés pouvaient quand même payer l'impôt municipal !

Effectivement, ceux qui n'avaient pas assez d'argent, réglaient leur impôt sous forme de travail pour le village. A l'époque le plus gros travail était d'entretenir les routes. Je me souviens d'avoir vu dans Saint Geniès, de gros tas de pierres et des gens qui y travaillaient. Ils cassaient des pierres avec de gros maillets, pour refaire l'empierrement des chaussées. Ils venaient faire ça avec leur outil donc, et un sac, qu'il trempait dans de l'eau et qu'ils mettaient sur leurs genoux, pour ne pas que ça soit trop dur sans doute ! Ça leur permettait de payer leurs impôts sans avoir à déboursier.

Les foires et la gare

Saint Geniès était renommé pour ses foires partout dans la région. Sans doute que la Gare a largement contribué à ça, c'était pratique. Il y avait 5 foires dans l'année : le dernier lundi de Janvier, le dernier de Février, les lundis de Pâques et de Pentecôte et le lendemain du jour de Noël, qui était la plus courue. Les bestiaux y arrivaient à pied quelques jours avant la date, cheminant plusieurs jours, depuis la Corrèze ou la région de Limoges, puis patientaient le temps de se reposer et de se « refaire ». C'était des jeunes mâles qui descendaient, des « couillards », qu'un monsieur de Salignac, un « Hongreur », venait castrer ici, pour qu'ensuite ils deviennent des bœufs de travail. Il fallait ensuite les mettre en « couple » et faire en sorte que leurs cornes soient décalées pour leur poser le joug. Puis ils travaillaient pendant plusieurs années et à la fin quand ils étaient à la réforme, on les engraisait. A la Foire de Noël, pour qu'ils soient bien beaux, on les lustrait et ils étaient vendus. Ils passaient à la bascule se faire peser et partaient à l'abattoir par le train, soit vers La Villette, soit vers Marseille. Il y en avait tellement que depuis le foirail, entre les bestiaux et les gens, tout ça débordait jusque devant la Mairie. Il y avait Rampeau (un jeu d'argent) à chaque foire, je me souviens d'ailleurs, que certains y ont parfois perdu la somme qu'ils venaient de gagner en vendant leurs bêtes !!

Alors, vous aviez toujours 3 personnes qui étaient incontournables. Vous aviez le vendeur, l'acheteur et puis l'accordeur. Qui mettait d'accord les 2 autres. Quand l'affaire était traitée, l'acheteur sortait son peigne et son ciseau, il peignait un petit carré de poils de la bête et les coupait en y laissant ses initiales. Et puis il y avait le Vinage : ils allaient faire chabrol et casser la croûte ensemble après s'être tapés dans la main pour se donner parole. Vous pensez bien, que l'accordeur, s'il faisait 10 fois affaire dans la journée, il faisait 10 vinages !!

Le bal ensuite... l'agence matrimoniale du village !

Dans l'hôtel de mes parents, la partie basse, où il y a « Éric traiteur », c'était la salle de bal ! La plupart des gens de ma génération se sont connus là. Il y avait bal tous les 15 jours, sauf pendant l'été. C'était Pourchet, qui y jouait de l'accordéon.

Les hôtels-restaurants

Alors en partant du bas du village, il y avait l'hôtel-restaurant de la Gare, à la maison en face de la Gare, un autre au carrefour des 4 routes, qui s'appelait chez Bizac (démoli), puis celui de mes parents (Éric traiteur et logements communaux), puis chez Coly (Proxi), chez Boyer (restaurant Mondy) et en face de l'église, c'était chez Brillat. Certains, avaient des écuries, pour les bêtes de ces jours de foire. Celui-là, il avait du succès, tout le monde y prenait l'apéritif, en sortant de la messe !

JUILLET



■ **13 juillet : "Aux abeilles citoyens !",**

avec P. Bouineau, CdC Pays de Fénélon

de 10h à 12h30, balade animée sur le thème des pollinisateurs, départ Parking du Lavoir

■ **13 juillet : feu d'artifice,** lors du Marché Nocturne

■ **Marchés Nocturnes et Gourmands** les 6, 13, 20 & 27 juillet

AOÛT

■ **19 au 21 août : Fête de la Saucisse**

Dans le Bourg, feu d'artifice le dimanche soir

■ **28 août : Vide Grenier**

organisé par la Mairie, Parking du Lavoir

■ **Marchés Nocturnes et Gourmands** les 3, 10, 17, 24 & 31 août

■ **24 au 26 septembre : "Les 6 coups du brigadier",**

Festival de Théâtre amateur, Domaine de Pelvézy



Ce 2nd numéro est en format "papier", mais il peut aussi se consulter sur le site Internet de la Mairie. Si vous décidez de ne plus le recevoir en version "papier", merci de bien vouloir nous le signaler en mairie, par un mail ou un appel tout simplement !